Mutuelle Entrain, engagée, s'inscrit dans la campagne mutualiste « pas de taxe sur ma santé »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 février 2023



Les mutuelles sont taxées à 14,1% ce qui représente 2 mois de cotisations par an. Une masse financière non négligeable que l'Etat fait payer aux citoyens munis d'une complémentaire santé, au travers de leur mutuelle. Mutuelle Entrain se mobilise pour défendre les intérêts des cheminot(e)s au travers de cette initiative collective initiée par la Fédération des Mutuelles de France.

Entretien avec Olivier Techec, Président de Mutuelle Entrain et Vice-Président de la FMF.

Pourquoi cet engagement?

Olivier Techec: Plus que les mutuelles, ce sont les adhérent(e)s qui sont taxé(e)s, il ne faut pas l'oublier. 14,1% de taxes, cela représente près de 2 mois de cotisations par an pour chacun d'entre nous. Des taxes d'autant plus injustes dans un contexte inflationniste où le pouvoir d'achat est une véritable problématique quotidienne pour le plus grand nombre et plus encore pour les ménages à moyens et faibles revenus. Or, si pour être en bonne santé, l'accès à une alimentation saine, à des activités de sport et de loisirs est essentiel, une complémentaire santé adaptée à ses besoins l'est tout autant ! Et si l'on considère les augmentations que subissent tous ces postes dans les budgets des ménages, l'accès à la santé pour tous demeure plus que jamais un véritable défi à relever.

Quel est le message que vous souhaitez faire passer?

OT : Le message est simple : nous souhaitons sensibiliser sur le fait que la santé est un droit mais aussi une bataille qui se gagne au quotidien. Ici, l'image est simple car juste incroyable d'absurdité : un hamburger, donc assimilé à de la malbouffe, nocif pour la santé en consommation régulière, est taxé bien moins que les cotisations payées par nos adhérent(e)s, soit à hauteur de 5%, donc presque 3 fois moins ! Plus que faire passer un message, il s'agit d'influer sur le gouvernement à travers nos 500 bénévoles, 93 000 adhérent(e)s et l'ensemble des cheminot(e)s qui souhaitent se mobiliser via cette campagne de pétition.

Comment le peuvent-ils?

OT: d'abord, par un geste simple: renvoyer la carte postale que nous mettons à leur disposition, directement à l'Elysée. L'envoi de courrier de 20g au Président de la République est gratuit et tous nos adhérent(e)s ont été destinataires d'une carte avec notre magazine Viva de décembre. D'autres sont à disposition dans nos sections et une version téléchargeable est disponible sur notre site www.mutuelle-entrain.fr.

Nos sections se mobilisent pour sensibiliser au quotidien adhérent(e)s, cheminot(e)s et partenaires sociaux aux questions de protection sociale et de complémentaire santé.

Mutuelle Entrain est une mutuelle de terrain. Elle n'est pas qu'une complémentaire santé, elle est un véritable mouvement de personnes engagées pour préserver la solidarité. Cette action en est la preuve une nouvelle fois.





Contacts presse

Francesca FAMULARO - 04 95 04 57 61 | 06 99 90 17 17 | francesca.famularo@mutuelle-entrain.fr Olivier GUIRARD - 04 13 24 61 09 | olivier.guirard@mutuelle-entrain.fr



